Mr & Mme ABLI-BOUYO Hubert et Martine 3 rue du Dr Alexis Carrel. 55100 Verdun

Madame Hélène RENCK Direction de la Solidarité. Unité Territoriale d'Action Sociale de Verdun. 8 rue Louis Couten 55100 Verdun

Verdun, le 15 mai 2011

OBJET : Réponse à la proposition de rendez-vous du Jeudi 19 mai 2011

Madame ou Mademoiselle,

Nous vous remercions du rendez-vous que vous nous avez proposé le Jeudi 19 mai 2011 (sauf erreur de votre part si votre intention était de parler du Lundi 16 mai 2011, car votre courrier faisait état du Jeudi 16 mai 2011) :

« afin de faire un point sur la situation de nos enfants et de nous donner de leurs nouvelles ».

Le but de ce courrier est simplement de vous dire que les personnes qui interviennent dans ce dossier et à qui notre famille a eu affaire ont perdu toute crédibilité à nos yeux, en raison de la manière dont les choses se sont passées et se passent.

Nous parlons entre autres de:

- Madame Stéphanie BLIN-DUMOUCHEL, la Juge des enfants
- Monsieur Bertrand BOULIER, le directeur du CMS de Verdun
- Madame (ou Mademoiselle) Hélène RENCK, c'est-à-dire vous-même...

Et nous n'accorderons non plus aucune confiance à toute personne à venir dont les vues, les orientations, les actions et les méthodes seront celles que nous reprochons aux personnes mentionnées.

Pour se fixer les idées, nous énumérons seulement les quelques unes suivantes :

1) Enlever des enfants d'une famille tranquille, pour un **danger inexistant** ou pour des faits **qui n'ont pas la proportion** qu'on s'acharne à leur donner! Danger qui, de plus, est ensuite alimenté et fabriqué de toute pièce, en exploitant les enfants pour cela, particulièrement

l'ingénuité d'une petite fille de 11 ans, utilisée sans aucun scrupule pour remuer un **passé révolu** d'une famille au Togo. Famille qui lentement mais sûrement s'est reconstruite en France et menait une vie tranquille jusqu'à cet épouvantable 23 mars 2011 ! **Ignoble** !

- 2) **Bafouer la présomption d'innocence** d'un homme, présomption qu'on accorde même aux plus grands **criminels nazis**! Exécuter avant d'avoir condamné, condamner avant d'avoir jugé, juger avant d'avoir entendu, entendre seulement pour alimenter les accusations...**Faire semblant de chercher à comprendre** alors que le verdict est déjà prononcé depuis longtemps. **Abject**!
- 3) **Interdire tout contact** entre des parents et leurs enfants, pour une **horrible durée d'au moins 6 mois**! Interdiction, même téléphonique! Même pas (à la rigueur et en annonçant clairement les couleurs) un appel sous votre surveillance ... **Affreux**!
- 4) Séparer un frère et une sœur (dont on prétend vouloir le plus grand bien), des enfants qui ont toujours été unis et complices depuis leur plus tendre enfance. Interdire même le contact téléphonique entre eux ! **Cruel** !
- 5) S'interposer comme uniques intermédiaires entre les membres d'une famille que vous avez **détruite**, disant ce que vous voulez aux uns de la part des autres et vice-versa, dressant les uns contre les autres, les enfants contre les parents et vice-versa, **et même les enfants entre eux**! Faire des pressions et exercer un **chantage** sur une femme pour la séparer de son mari, et se mettre à l'accuser de la même façon que son mari simplement parce qu'elle refuse les **propositions immondes** que vous lui faites. **Machiavélique**!
- 6) Entreprendre d'effacer dans la **psyché** et le **cœur** des enfants leur **père**, leur **mèr**e, leur **passé**, leur **histoire**! Les transformer en **amnésiques** dont la vie ne commence brutalement qu'un affreux 23 mars 2011! Ne même pas accorder aux parents la possibilité de demander simplement par téléphone à leur fille : « Comment vas-tu ma chérie ? Que fais-tu de tes journées ? » Tout simplement **monstrueux**, **diabolique**. Il n'y a pas d'autre mot!

La vie passée des enfants était-elle un **enfer** à ce point qu'il faille la **gommer** ainsi ? Le **vrai enfer** et le **vrai danger** pour nos enfants et pour leur avenir, **c'est maintenant qu'il a lieu** !

7) Etc., etc., etc.

Voilà donc clairement énoncées les raisons (parmi bien d'autres) pour lesquelles vous n'avez plus **aucune crédibilité** à nos yeux. Nous rappelons que le « vous » désigne les personnes mentionnées plus haut, celles à venir ayant les mêmes orientations et actions, et toutes celles aux ordres de qui elles agissent.

Le peu de confiance qui nous restait encore en vous, nous l'avons exprimé le 12 avril 2011, le jour de l'audience supposée faire toute la lumière sur la **réalité des choses incriminées** ou sur la **réalité des proportions qu'on leur donne**! Nous espérions que tout cela ne soit qu'un très regrettable malentendu dû à une **erreur d'appréciation des choses**. Mais la **dureté** et la **cruauté** du verdict qui s'ensuivit a fait **voler en éclat** ce peu de confiance que nous avions encore en vous. C'est incompréhensible, c'est inconcevable!

Dans ces conditions, on ne fait même pas appel, étant donné que ce à quoi les personnes (qui agissent ainsi depuis le début et prennent des décisions aussi **disproportionnées**) veulent aboutir est **évident** comme le nez au milieu de la figure !

En effet, une personne seule peut se tromper car l'erreur est humaine. Mais une telle chaîne d'au moins **trois personnes intelligentes** ne peut pas se tromper à ce point! Tout cela est **délibérément monté** pour atteindre un autre but bien moins avouable... C'est la seule **explication rationnelle...**

Madame (ou Mademoiselle), nous le regrettons, nous ne viendrons pas au-rendez proposé, car nous ne voyons plus sur quelle base de confiance nous pouvons encore placer nos entretiens, et quelle crédibilité nous pouvons encore vous accorder.

L'amour est toujours plus fort que toutes les volontés diaboliques de le **détruire**. On ne pourra jamais empêcher un père (ou une mère) très attaché à ses enfants de chercher par tous les moyens à avoir des nouvelles **dignes de confiance** de son enfant dont il est **horriblement séparé**. S'il ne le faisait pas, c'est cela qui au contraire serait anormal!

Et un enfant, tôt ou tard, cherchera toujours un chemin qui le mène à ses parents sous les ailes de qui on l'a arraché, et qu'on s'est donné comme ignoble mission de **tuer** dans son esprit et son cœur. D'autant plus si sa vie de famille n'était pas l'**enfer** qu'on s'acharne à dire qu'elle était, et si son père n'est pas le monstre menaçant sa famille avec une « carabine », **monstre que l'on fabrique de toute pièce** et qu'on veut convaincre l'**Univers tout entier** qu'il est. Mais l'**Univers TOTAL** sait que c'est un **abominable mensonge**, et cela suffit...

Les oiseaux du ciel, les arbres et même de simples pierres (sans cœur) nous parlent de nos enfants et de **ce qu'ils vivent réellement**. Le témoignage des pierres sans raison ni sentiment est de loin plus crédible que tout ce que vous et toutes les personnes pour qui vous travaillez pouvez nous dire.

Et mieux que des pierres sans cœur, le **fils a parlé**... Il ne supporte pas sa **vie de prison**..., privé des **libertés les plus élémentaires**, coupé de sa **sœur**, de ses **parents**, de ses **amis**, du **monde**! Il ne supporte pas votre **lavage de cerveau**... Il appelle **au secours** des parents impuissants...

Et **si la fille pouvait parler** de la même façon, on apprendrait des choses autres que tout ce que vous voulez nous faire croire... Voilà pourquoi elle est depuis le début (depuis cet affreux 23 mars 2011) entourée d'un si grand **BLACK-OUT**, même vis-à-vis de son frère!

Ce que nous vous aurions dit à ce rendez-vous, nous l'avons dit ici. Et si vous avez des choses à nous dire sur nos enfants, nous vous prions de le faire désormais **par écrit**, comme la lettre que vous venez de nous envoyer. Les paroles s'envolent, mais les écrits restent...

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame (Mademoiselle), l'expression de nos sentiments distingués.

P.S. Un double de ce courrier a été envoyé à notre avocat.

Hubert S. et Martine ABLI-BOUYO